

vent été une politique de dépendance. Pendant des années, le Canada a compté sur la protection de la flotte britannique et sa politique étrangère était déterminée par la Grande-Bretagne. Plus récemment, le Canada a témoigné de sa dépendance à l'égard de la force de dissuasion nucléaire des États-Unis et notre politique étrangère a été largement axée sur celle de ce pays.

J'interprète donc la déclaration du premier ministre comme une déclaration d'indépendance, où il établit qu'à l'avenir, le Canada aura une politique étrangère plus indépendante et plus autonome que dans le passé. Le chef de l'opposition souhaite visiblement que l'on continue à pratiquer la politique de dépendance telle que je l'ai décrite—dépendance du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres pays. Il plaide en faveur de la dépendance, qualifiant de politique isolationniste ce que nous nous apprêtons à faire. Nous rejetons cette accusation. Nous voulons une politique étrangère indépendante, mais cela ne veut pas dire une politique isolationniste.

L'adoption d'une politique étrangère indépendante entraîne de nombreuses conséquences. En premier lieu, et c'est très important, cela suppose l'acceptation du principe d'après lequel l'indépendance du Canada—non seulement l'indépendance politique mais également l'indépendance économique—n'est pas négociable. Ici, nous devons tout particulièrement songer à nos voisins, les États-Unis. Dans toutes nos relations avec les États-Unis, il doit être clairement entendu que tout en étant prêts et même désireux de réaliser des accords de coopération dans bien des domaines, nous voulons que les conditions de ces accords respectent notre souveraineté et notre indépendance fondamentales et nous laissent libres de prendre nos propres décisions.

Je le répète, une politique indépendante n'est pas une politique d'isolement. Elle reconnaît que l'objectif essentiel est la paix, et que la paix doit être fondée sur la sécurité collective. Précisément, elle reconnaît la permanence de nos intérêts à l'égard de l'Ouest de l'Europe et de la zone atlantique. Mais elle souligne également que nous sommes aussi une puissance du Pacifique, et que nous nous devons d'établir des relations avec les pays de la zone du Pacifique. Elle reconnaît que nous avons de grandes ressources à protéger et à exploiter dans le nord et dans la région arctique, ainsi que des intérêts vitaux dans le vaste et riche plateau continental qui s'étend à de nombreux milles de nos côtes. Elle reconnaît aussi que nos alliances régionales, telles que l'OATAN, peuvent continuer d'être nécessaires pendant de nombreuses années, mais qu'elles ne suffisent pas et que l'intérêt vital que le Canada porte au maintien de la paix ne peut porter ses fruits que si l'on ne

cesse d'adapter et d'affermir une organisation mondiale telle que les Nations Unies.

Le cabinet étudie présentement certaines des conséquences militaires de l'adoption de cette politique étrangère indépendante. On ne peut que spéculer quant au résultat de cet examen. Cependant, il est possible qu'on doive alors mettre l'accent sur une force mobile à buts multiples qui serait stationnée au Canada. Elle répondrait aux besoins du Canada en protégeant notre territoire et nos côtes, en aidant nos alliés et en favorisant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le premier ministre a pris soin de ne pas promettre que ces modifications entraîneraient la réduction des effectifs ou des dépenses militaires. Cependant, si l'on établissait une force à buts multiples, une telle décision pourrait, semble-t-il, entraîner avec les années une réduction importante de nos forces armées ainsi qu'une baisse correspondante de nos dépenses militaires. Ce serait un objectif valable. Certes, si nous ne réduisons pas nos effectifs, les dépenses militaires augmenteront rapidement, simplement à cause des frais toujours croissants qu'entraînent le matériel et les services.

L'an dernier, monsieur l'Orateur, le total des dépenses militaires a atteint près de 1.8 milliard de dollars. Au cours de la guerre, la moyenne de nos dépenses annuelles était de 1.5 milliard. Je comprends que le dollar ne représente plus que les deux tiers de ce qu'il valait durant la guerre. J'ai été néanmoins étonné de voir que notre budget militaire en temps de paix était plus élevé que le budget militaire moyen au cours de la dernière grande guerre, et j'espère qu'on pourra le réduire sensiblement si nos forces sont réorganisées de la façon que j'ai proposée.

Comme je le disais, la déclaration du premier ministre me semble une déclaration d'indépendance en matière de politique étrangère: nous déciderons désormais de notre politique étrangère, de concert avec nos alliés et amis, surtout en fonction de l'intérêt national. Il est révolu le temps où nous pouvions compter sur d'autres pays pour prendre ces décisions pour nous. Nous devons les prendre nous-mêmes. Nos politiques à l'avenir seront parfois justes, parfois erronées. Peut-être, mais l'important, à mes yeux, c'est qu'elles soient décidées au Canada.

Des voix: Bravo.

M. W. B. Nesbitt (Oxford): J'ai été étonné, je dois le dire que le préopinant, comme le premier ministre (M. Trudeau), se soit permis des observations peu flatteuses quant à l'orientation de notre politique étrangère par l'ancien premier ministre et même par l'ancien secrétaire d'État aux Affaires extérieu-